

Gestion de l'eau à Bolton-Ouest : mise au point

Deux articles concernant la qualité de l'environnement à Bolton-Ouest ont récemment été publiés dans les journaux locaux. Un premier concerne le ruissellement de l'eau en provenance de Bolton-Ouest se jetant dans le lac-Brome et un second concerne les carrières et sablières. Tous deux semblent laisser croire que peu d'actions et d'efforts sont déployés par la Municipalité dans ces domaines alors qu'il n'en est rien.

En décembre 2012, la MRC de Brome-Missisquoi déposait le *Plan d'action sur la gestion de l'eau; volet infrastructures routières*, lequel recommandait l'installation de plusieurs trappes de sédimentation et bassins de rétentions. À l'automne 2013, la Municipalité de Bolton-Ouest était la **seule** municipalité à déposer un rapport des actions effectuées à la MRC. Dans une lettre adressée à la Municipalité en date du 10 février 2014, M. Pierre Beaudoin, secrétaire de Renaissance Lac-Brome, mentionnait : « Il s'agit d'initiatives très concrètes et très importantes pour la qualité de l'eau. Nous tenons à remercier le conseil et l'administration municipale pour ces projets. » M. Beaudoin soulignait ainsi l'excellence de notre approche quant au contrôle de l'érosion.

Ces mesures effectuées dans le secteur du chemin Paramount étaient loin de résumer les initiatives de la municipalité. Quelques mois plus tard, le chemin Mountain allait subir le même traitement, alors qu'en parallèle la municipalité prenait des actions pour bien mesurer ses interventions. Elle engageait la firme OBV Yamaska pour effectuer des prélèvements sur les principaux cours d'eaux et ainsi, évaluer leur qualité. Une fois de plus, la municipalité se dressait fièrement sur cette question en étant une des municipalités de la région qui avait la meilleure connaissance quant à la qualité de ses cours d'eaux.

Encore aujourd'hui, loin d'être convaincu que des interventions sporadiques peuvent suffire à assurer un environnement sain, la municipalité intègre cette question dans l'ensemble de ses sphères d'activités. Aucune demande au Comité consultatif d'urbanisme pouvant avoir un impact sur les cours d'eau ou l'eau souterraine ne peut être recommandés sans qu'une étude d'impact ne soit produite par une firme d'ingénierie indépendante. D'ailleurs, une telle étude fût récemment transmise à la Ville de Lac-Brome puisqu'elle concernait aussi la qualité de leur eau. Aucune mesure de drainage ne peut être faite sans qu'une évaluation de la MRC soit effectuée et que des mesures soient mises en place. Aucune exploitation de carrières ou sablières se produit sans que des inspections municipales régulières soient effectuées et qu'un suivi soit fait auprès des ministères responsables et ce, malgré les pouvoirs très limités de la municipalité en la matière.

En effet, malgré un travail continu pour toujours renouveler sa réglementation dans le but d'être de plus en plus proactive en ce qui concerne l'environnement, parce qu'il est toujours possible faire plus, certains souhaits débordent de la compétence de la municipalité. Certains se butent à des limites territoriales et d'autres à des limites législatives. C'est pour cette raison que la municipalité de Bolton-Ouest encourage la concertation avec l'ensemble des acteurs tel ce fût le cas pour le projet du Mont Gauvin à St-Étienne-de-Bolton, alors que suite à une rencontre à notre demande, des mesures d'atténuations furent acceptées par nos voisins. Bien que la municipalité de Bolton-Ouest accueille favorablement la critique et félicite les débats de société, elle souhaite rappeler que la collaboration et le travail d'équipe sera toujours plus efficace que la critique. L'environnement se doit d'être approché avec une vision intégrée, une vision inclusive. Il faut rassembler les acteurs et non pas les isolés. Les efforts concertés et la bonne entente auront toujours des répercussions et des retombés plus importants que les efforts isolés et la réprimande.